

— L'Etat national exige des citoyens l'égalité des devoirs et des sacrifices. Il doit leur assurer en retour l'égalité des droits et des chances.

— L'Etat national refuse à la naissance et à la fortune le droit à la direction et au commandement. La seule hiérarchie qu'il reconnaisse est celle basée sur l'intelligence, le talent, la volonté, le courage, le mérite.

— L'Etat national doit aux innocents la protection, aux criminels le châtiment. La justice, c'est d'abord le respect et l'application de la loi.

— L'Etat national est l'arbitre suprême de l'intérêt général. Ses fonctionnaires sont au service de la collectivité. Dans le service public, ils n'ont pas à faire état de leurs préférences politiques. Ils ont droit à une digne rémunération, à l'appui des citoyens et au respect de la Nation.

— L'Etat national n'est soumis à aucune oligarchie, qu'elle soit religieuse, politique, économique, philosophique ou autre.

— L'Etat national doit se consacrer à ses fonctions essentielles. Il perd son autorité et son prestige dans des tâches subalternes. Il convient donc de réduire le secteur public et nationalisé au strict minimum.

— L'Etat national doit répartir équitablement les charges communes et gérer scrupuleusement les finances nationales. L'impôt, s'il est excessif, décourage l'initiative et ruine l'économie.

— L'Etat national doit protéger la propriété individuelle, base de la liberté individuelle et de la responsabilité sociale.

— L'Etat national doit veiller à l'indépendance de l'information sans laquelle la démocratie est un piège et la République une tyrannie déguisée.

— L'Etat national a pour mission essentielle d'assurer l'avenir du peuple français et d'abord de protéger la santé physique et morale de la jeunesse menacée par les désordres, la drogue, la pornographie. Il veille aussi aux conditions dans lesquelles s'effectuent l'immigration et l'assimilation des étrangers. Rien ne sert en effet de veiller aux frontières d'une civilisation si une invasion pacifique ou légale change la nature, le particularisme et le génie de son peuple.

Enfin, l'Etat national s'élève avec vigueur contre les doctrines qui tendent à la disparition de la Nation. L'Internationale communiste et l'internationale financière lui sont également suspectes.

Au siècle de l'avion supersonique, de la télévision mondiale et de la conquête de l'espace, la Nation ne peut exister et durer en se repliant sur elle-même. Entre le géant américain et l'empire soviétique, les nations d'Europe ne peuvent survivre qu'en s'unissant. Mais on ne batira pas l'Europe en détruisant les patries qui en sont la substance vivante. C'est pourquoi nous sommes, dans un premier temps, pour une Confédération des Etats d'Europe.

Tels sont, rapidement énoncés, nos principes d'action.

Ils expliquent notre profonde hostilité à la subversion communiste et à sa déviation gauchiste, au nivellement par le bas et à la termitière marxiste qu'elles impliquent, au collectivisme qui broie l'individu, la famille, les particularismes provinciaux, en un mot à la misère et au désespoir qui sont imposés à nos frères de l'Est européen.

Ils éclairent notre opposition au régime actuel, qui n'a su défendre la communauté française ni à l'extérieur (perte de l'empire), ni à l'intérieur (abdication devant les banques et les syndicats, écoles livrées à la chienlit, jeunesse abandonnée, vieillesse condamnée, anarchie, scandales que des gouvernements veules n'ont su ni empêcher ni punir).

Le combat que nous entreprenons, riches de nos traditions et de l'expérience du passé mais pleins de foi dans l'avenir est le seul qui puisse enrayer la décadence et permettre un renouveau de la France.

Regroupant la très grande majorité de l'Opposition Nationale, le Front National dont le bureau est composé de Messieurs Le Pen, Brigneau, Robert, Holleindre, Bousquet, Durand, s'est donné pour objectif immédiat la